

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS125

présenté par

M. Hetzel, Mme Sylvie Bonnet, Mme Corneloup, M. Di Filippo, Mme Gruet, M. Juvin, M. Breton,  
M. Le Fur, M. Marleix, M. Brigand, Mme Blin et M. Gosselin

-----

### ARTICLE 7

À la seconde phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« peut évoluer afin »

les mots :

« a pour objet ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de donner tout son sens à la disposition de la phase précédente sur l'évolution des crédits de paiement de la stratégie décennale.